



PREFET DE LA MARTINIQUE

DELEGUE DU GOUVERNEMENT POUR L'ACTION DE L'ETAT EN MER ZONE ANTILLES

Cabinet du préfet  
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 17 novembre 2017

## Communiqué de presse

### Deux naufragés retrouvés dans le canal de Saint Vincent

Jeudi 17 novembre 2017 à 19h05, le centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage (CROSS) Antilles – Guyane est informé qu'un navire de plaisance à moteur, le TYAGO, avec deux personnes à bord, avait coulé dans le canal de Saint-Vincent (entre Sainte-Lucie et Saint-Vincent) sans autre précision sur la position du naufrage.

Immédiatement, le CROSS AG prend la coordination des opérations et diffuse des relais de détresse sur le canal 16. Le CROSS engage également deux navires sur zone, le voilier de croisière CLUB MED 2 (pavillon Français) et le porte-conteneur SAN CRISTOBAL (pavillon LIBERIA), afin de participer activement aux recherches. Leurs actions auront été décisives dans le succès de l'opération.

La frégate de la Marine Nationale, le VENTOSE, est aussi venue immédiatement compléter le dispositif et a été déterminante dans le sauvetage des deux rescapés. En effet, c'est l'hélicoptère de la frégate de la Marine Nationale, le « PANTHER », qui a repéré les deux hommes, accrochés à une glacière et sans moyen de repérage, et les a hélitreuillés. Après cinq heures passés dans l'eau, les naufragés ont été pris en charge par le personnel médical à bord de la frégate de la Marine Nationale.

Cette opération est l'occasion de rappeler l'importance d'avoir une balise de détresse fonctionnant par satellite. Elle permet en tout temps et en tous lieux de prévenir efficacement les secours et de positionner le lieu de la détresse.

Cette opération met également en lumière l'importance de la solidarité des gens de mer intervenant sous la direction du CROSS qui assure, sous la responsabilité du préfet délégué du gouvernement pour l'action de l'État en mer, la coordination des missions de recherche et de sauvetage.

#### Contacts réservés aux médias :

Nathalie CHAMPLONG 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42  
nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr  
Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –  
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

Suivez l'actualité de

*L'Etat en Martinique*

sur internet : [www.martinique.pref.gouv.fr](http://www.martinique.pref.gouv.fr)  
sur Facebook : @prefet.martinique  
sur Twitter : @prefet972